Contactez-nous

Document d'information

pour les stagiaires externes et résidents

Table des matières

- Présentation du CHAU-HDL
- Fonctionnement dans le Centre hospitalier
- Informations diverses
- Avant votre départ
- Annexes

- Pour plus d'informations, consulter le site Internet de l'hôpital (www.hdl.qc.ca)

Direction de l'enseignement et de la recherche - janvier 2008

Table des matières

LE CHAU HÔTEL-DIEU DE LÉVIS / MISSION ET SERVICES

L'Hôtel-Dieu de Lévis est un centre hospitalier de soins généraux et spécialisés, affilié à l'Université Laval et impliqué dans l'enseignement universitaire depuis 1969. Désigné par la Ministre en septembre 1999 à titre de centre hospitalier affilié universitaire (CHAU), l'Hôtel-Dieu de Lévis joue également un rôle de centre hospitalier de référence dans plusieurs spécialités médicales pour l'ensemble de la région Chaudière-Appalaches. Par les activités de son centre de recherche, l'hôpital contribue également à l'avancement des connaissances dans le domaine de la santé et des services sociaux et ce, en partenariat avec d'autres centres de recherche du réseau de l'Université Laval.

L'établissement compte 349 lits de courte durée, de même qu'un centre ambulatoire où on enregistre annuellement quelques 210 000 visites. Le centre hospitalier dispose d'un budget de l'ordre de 148 M $ et compte à son service 1 947 personnes salariées et 265 médecins et dentistes. Au cours de l'année 2009-2010, 14 592 patients ont été hospitalisés à l'Hôtel-Dieu de Lévis incluant 1977 naissances. La clientèle hospitalisée à l'Hôtel-Dieu de Lévis provient à près de 95 % des MRC de la région Chaudière-Appalaches. Dans certaines spécialités médicales, les soins et les services dispensés sont aussi rendus disponibles à des usagers de la région de la Capitale nationale ainsi que d'autres régions de l'Est du Québec. Le centre hospitalier possède un plateau technique des plus moderne et est un chef de file dans l'introduction des technologies de l'information appliquées au secteur de la santé et des services sociaux. Il est agréé par le Conseil canadien d'agrément des services de santé.

Table des matières

Fonctionnement dans le centre hospitalier pour les stagiaires, externes et résidents

Les bureaux de la Direction de l'enseignement et de la recherche sont situés au 2e étage, local 2801, près de la cafétéria. Les heures d'ouverture du secrétariat à l'enseignement sont les suivantes : du lundi au vendredi 8 h 00 à 12 h 00 - 13 h 00 à 16 h 00

2.1 DIRECTIVES

Tous les stagiaires, externes et résidents doivent se conformer aux politiques et directives en vigueur dans le centre hospitalier, notamment en ce qui concerne la confidentialité, la tenue vestimentaire, l'accès aux dossiers des patients, etc.

Les directives pertinentes ainsi que le code d'éthique du centre hospitalier sont disponibles dans un cahier identifié "Directives du CHAU-HDL" au local des externes et résidents, porte 6612 au 6e étage et pourront également être consultées à la Direction de l'enseignement et de la recherche.

La directive «Fonctions et activités des résidents en médecine» est affichée sur le babillard situé au 6ième étage. Les résidents sont priés d'en prendre connaissance. Des copies de la directive sont également disponibles à la Direction de l'enseignement et de la recherche.

2.2 Accident/incident

En cas d'accident ou incident lors du stage, les étudiants doivent contacter le Service de santé du centre hospitalier au poste 7177 pour assurer le suivi approprié.

2.3 BLOC OPÉRATOIRE

Les étudiants qui doivent se rendre au bloc opératoire durant leur stage doivent au préalable avoir eu la formation sur les techniques de brossage. Pour ce faire, vous devez communiquer avec Mme Vicky Verret au poste 3111.

2.4 CARTES D'IDENTITÉ

Le port de la carte d'identité de l'Hôtel-Dieu de Lévis est obligatoire. Un dépôt de 20$ est exigé lors de l'accueil. À la fin du stage, les étudiants doivent rapporter leur carte d'identité au secrétariat de l'enseignement pour obtenir leur remboursement.

2.5 TÉLÉAVERTISSEURS

Les étudiants qui rencontrent des problèmes avec leurs téléavertisseurs, bris ou piles, doivent s'adresser aux agents de sécurité au bureau des renseignements situé au rez-de-chaussée.

L'étudiant est responsable de l'équipement qui lui est prêté. En cas de négligence, des frais pourront lui être chargés pour le bris ou la perte d'un téléavertisseur.

2.6 LOCAUX

Un vestiaire situé au 1er étage ainsi qu'un salon de repos et une cuisinette, situés au 6e étage, sont mis à la disposition des externes. Par respect pour tous les étudiants, on demande à chacun de conserver les locaux et les appareils électroménagers propres (exemple: four à micro-ondes) et, entre autres, de ne pas laisser de nourriture sur les comptoirs. IL EST STRICTEMENT INTERDIT d'apporter des plateaux de la cafétéria dans les locaux réservés aux étudiants.

2.7 SALLES DE RÉUNION

Pour réserver une salle de réunion, autre que celle mise à la disposition des étudiants au 6ième étage, il est demandé de s'adresser au secrétariat de l'enseignement. Des salles dédiées à l'enseignement sont disponibles au 3e étage du Pavillon des Augustines.

2.8 CONGÉS

Résidents:
Le formulaire de demande d'absence doit être complété lors de toute absence (maladie, vacances, études, examen, etc.). Des formulaires sont disponibles à la Direction de l'enseignement et de la recherche.

Externes:
Les absences pour vacances, maladies ou autres doivent être signalées à la Direction de l'enseignement et de la recherche.

La liste annuelle des congés fériés est affichée au 6e étage.

2.9 SARRAUS

Les étudiants en stage à l'Hôtel-Dieu de Lévis doivent fournir leurs sarraus.

Si un étudiant n'a pas de sarrau en sa possession, il peut s'en procurer un au service de la buanderie moyennant un dépôt de 30,00$, lequel dépôt lui est remis sur retour du sarrau. Le service de buanderie, situé au RC 08J, est ouvert de 7h à 10h, tous les jours.

Des uniformes sont disponibles au vestiaire au 1er étage. Les uniformes bleus sont dédiés à la gynécologie et les verts sont pour le bloc opératoire et l'urgence.

Table des matières

INFORMATIONS DIVERSES

- Liste des unités et des services par pavillon
- Responsables de l'enseignement

3.1 CAFÉTÉRIA

Les heures d'ouverture de la cafétéria sont les suivantes:

Semaine: Déjeuner: 07h00 à 10h30
Dîner: 10h45 à 13h30
Souper: 16h45 à 19h00

Fin de semaine: Déjeuner: 07h30 à 09h00
Dîner: 10h45 à 13h00
Souper: 16h45 à 19h00

3.2 PRÉVENTION DES INCENDIES

Prendre connaissance de la procédure à suivre en cas d'incendie. Cette procédure est affichée au babillard du 6e étage et jointe en annexe de ce document.

3.3 VESTIAIRES

Les vestiaires ne sont pas assignés. Lors du départ, les vestiaires doivent être libérés et les cadenas récupérés par les étudiants et le courrier récupéré.

3.4 STATIONNEMENT

Les bureaux pour le stationnement sont situés au RC-8, près de la Boutique Sourire.

HORAIRE : 08 H 30 à 11 H
13 H 30 à 16 H

COÛT : Résidents et Externes : 21$/mois (Possibilité d'extension à 5,25$ / semaine)

3.5 ORDINATEURS

Dans le local no. 6613, 4 ordinateurs sont mis à la disposition des étudiants, ces postes informatiques sont reliés directement à la bibliothèque de l'Université Laval avec accès Internet. Il est demandé d'en faire un usage adéquat.

3.6 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Direction de l'enseignement : 1331 ou 1571
Salon cuisine local 6610 : 3054
Salle local 6612 : 3061
Informatique, local 6613 : 4613

Support technique et informatique : 7110
Support Dossier patient électronique (DPE) : 1223

PACS (Radiologie informatisée) : 3068

E-CPS : 3763

Table des matières

INFORMATIONS DIVERSES

Retour

Liste des unités et des services par pavillon

Étages	Pavion Central	Pavillon des Augustines	Pavillon Dominique-Bédard
Rez-de-chaussée	Admission Renseignements Urgence Orthopédie Boutique Sourire Perception Stationnement		Accueil Secrétariat de la psychiatrie Service de psychologie Service d'ergothérapie Hémodialyse
1er étage	Direction générale Centre documentation Cliniques externes spécialisées Dermatologie Physiothérapie Clinique Hémato-Oncologie Clinique de grossesse Laboratoire d'électrophy-siologie. Prélèvements		Cliniques externes de la psychiatrie

	Génie biomédical et informatique Vestiaire Résidents/Externes Archives Salle Mezzanine 1 et 2 Salle Lévis-St-David		
2e étage	Médecine nucléaire Imagerie médicale Pneumologie ORLO Gastro-entérologie Cafétéria Service de diététique	Production Multimédia Direction Enseignement et recherche Fondation de l'HDL Salles de réunions : Augustines 1,2,3 et 4 Téléphonistes	Centre d'observation Soins intermédiaires
3e étage	Bloc chirurgical Salle de réveil Centrale de stérilisation et de distribution Chirurgie d'un jour Clinique d'évaluation préopératoire Unité soins intensifs et intermédiaires	Pharmacie Centre anti-douleur Salles d'enseignement Chambres de garde Maxilo-faciale	Unité d'intervention brève Géronto-psychiatrie
4e étage	Laboratoires Unité de soins longue durée	Santé et sécurité au travail Direction des Ressources humaines Archives	Unité de soins
5e étage	Médecine de jour Unité de courte durée gériatrique Médecine hyperbare Clinique de soins de plaies	Centre de recherche Santé publique Service social Ergothérapie	
6e étage	Unité mère-enfant Pédiatrie Locaux des résidents et externes		
7e étage	Unité de cardiologie-hématologie Unité coronarienne Direction des soins infirmiers Direction des services hospitaliers Direction des services Professionnels Secrétariat CMDP		
8e étage	Unité de médecine Unité de médecine interne		
9e étage	Unité de chirurgie		

* Tous les services externes de pédopsychiatrie sont regroupés au Pavillon St-Georges, 6550 St-Georges, Lévis, (Qc) G6V 6X2. Le numéro de téléphone est 7155.

Table des matières

INFORMATIONS DIVERSES

Retour

Responsables de l'enseignement

Département	Responsable de l'enseignement	Chef de Service	Chef de département
Anesthésiologie	Martin Dumas-Laverdière		Gilles Gendron
Cardiologie	Rénald Giroux	Fraçois Delage	Bernard Lefèbvre
Chirurgie générale	Éric Imbeau	Jean Laliberté	Jean Laliberté
Chirurgie maxillo-faciale	François Wilson	François Wilson	Jean Laliberté
Chirurgie orthopédique	Pierre Lapointe	Michel Giguère	Jean Laliberté
Chirurgie - Urologie	Gaétan Paradis	Gaétan Paradis	Jean Laliberté
Clinique de la douleur	Dr Philippe Béchard	Philippe Béchard	Gilles Gendron
Dermatologie	Martin Gilbert	Martin Gilbert	Bernard Lefèbvre
Gastro-entérologie	Hugo Morissette	Raymond Bourdages	Bernard Lefèbvre
Gériatrie	Isabelle Thivierge	Isabelle Thivierge	Bernard Lefèbvre
Hémato-oncologie	Mario Bélanger	Danielle Marceau	Bernard Lefèbvre
Infectiologie	Marie-Hélène Roy	Marie-Hélène Roy	Bernard Lefèbvre

Médecine d'hospitalisation	Francine Lefèbvre		
Médecine interne	Hélène Marchand	Hélène Marchand	Bernard Lefèbvre
Médecine nucléaire	Bernard Lefebvre	Bernard Lefebvre	Bernard Lefèbvre
Néphrologie	Simon Desmeules		Bernard Lefèbvre
Neurologie	Marc Petitclerc	Marc Petitclerc	Bernard Lefèbvre
Obstétrique-gynécologie	Nadine Verret	Jean-Pierre Gennaoui	Jean-Pierre Gennaoui
ORL	Isabelle Drolet	Anna Sfriso	Francine Guay
Ophtalmologie	Renée DesRoches	Pierre Duguay	Francine Guay
Pédiatrie	André Rousseau		André Rousseau
Périnatalité	Annie St-Martin		
Physiatrie	Marie-Ève Levasseur	Jean-Maurice D'Anjou	Bernard Lefèbvre
Pneumologie	Clarence Pelletier	Clarence Pelletier	Bernard Lefèbvre
Psychiatrie	Rodrigo Michea : externes Sylvie Riverin : résidents		Robert Noiseaux
Pédopsychiatrie	Paul-André Desmarais		
Radiologie	Annie Labourdette		André Renaud
Rhumatologie	Nathalie Roy - Claude Blier	Nathalie Roy	Bernard Lefèbvre
Santé au travail	Pierre Deshaies	Benoît Gingras	Pierre Deshaies
Soins intensifs	Martin Dumas-Laverdière		
Soins palliatifs	Paule Laflamme	François Aumond	François Aumond
Soins de plaies	Richard Belley	Richard Belley	Julien Poitras
Médecine d'urgence	Robert Doucet et Olivier Turcot : résidents Sandrine Bourget et Dominique Buteau : externes Sébastien Maire : préhospitalier Nicolas Bernard- urg. environ Anne-Marie Savoie : EDU		Julien Poitras

Document d'information
pour les stagiaires externes et résidents

Table des matières

Avant votre départ

Lors de votre départ, à la fin de votre stage, il est important de vous rappeler les points suivants :

- Rapporter votre carte d'identité et votre téléavertisseur à la Direction de l'enseignement et de la recherche, local 2801, et récupérer votre dépôt.
- Rapporter les volumes à la bibliothèque et au Centre de documentation de l'urgence, s'il y a lieu.
- Rapporter les sarraus, s'il y a lieu, à la lingerie au rez-de-chaussée.
- Récupérer votre courrier.
- Libérer votre vestiaire et récupérer votre cadenas.
- Après votre sortie du stationnement, remettre votre carte de stationnement au responsable sur place.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous souhaitons un stage agréable à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Pour toute information additionnelle, vous pouvez contacter Mmes Solange Fortin au poste 1331, et Annie Aubin au poste 1571, local 2801

Document d'information
pour les stagiaires externes et résidents

Table des matières

Annexes

- Directive DP-07-42 "Consommation d'alcool et de drogues"
- Directive DP-07-41 "Tenue vestimentaire et decorum"
- Directive DP-07-25 "Accès au dossier de l'usager (DPE)
- Document d'information pour les stagiaires externes et résidents
- Directive DP 10-10 "Code Rose - Réanimation pédiatrique"
- Guide d'utilisation du e-CPS
- Mode d'emploi Up-To-Date
- Repas